



PROJETS EN OPPORTUNITÉ

Réunion du GAL

30 avril 2024

GAL VALLEE DE LA DORDOGNE CORREZIENNE

Programmation des fonds européens 2023-2027

Fiche action 5 Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leur diversité			Enveloppe restante
1	Beaulieu sur Dordogne	Réhabilitation du bâtiment Le Bessol	25 000 €
2	Meysac	Un cœur de grès rouge	25 000 €
3	Monceaux sur Dordogne	Création d'un espace souvenir mémoriel	25 000 €
			92 625 €
Fiche action 6 Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature			Enveloppe restante
4	CC Xaintrie Val Dordogne	Améliorer l'accueil touristique	25 000 €
5	Argentat Dordogne Canoë Kayak	Structure itinérante d'initiation aux sports de pagaie.	20 000 €
6	Monceaux sur Dordogne	Equipements complémentaires sports-nature	25 000 €
			151 675 €

FICHE-ACTION N°5 : Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leur diversité

FICHE PROJET OPPORTUNITÉ

Intitulé du projet	Réhabilitation bâtiment du Bessol		
Maître d'ouvrage	Commune de Beaulieu-sur-Dordogne		
Localisation	Place Marbot BEAULIEU SUR DORDOGNE	Date de réalisation	2024 / 2025
Constat/Contexte	<p>L'immeuble BESSOL situé au cœur de Beaulieu-sur-Dordogne, place Marbot, est un élément patrimonial important de la commune, il est inscrit partiellement au titre des monuments historiques (façades et toiture), ouvert de lucarnes Louis XIII en pierre de taille sur deux façades. Ce bâtiment est propriété de la commune depuis 1861. La partie est du bâtiment a été vendue à la Poste au XXème siècle.</p> <p>Le bâtiment possède une toiture en état de délabrement avancé : affaissement de la charpente, mauvais état des tuiles, importantes infiltrations, en particulier au niveau des chien-assis (la toiture côté Poste a été totalement réhabilitée en 2012). Il est nécessaire pour la commune de procéder à des travaux de sauvegarde et notamment de mise hors d'eau.</p>		
Projet/ Actions concrètes	<p>La commune doit réaliser des travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - De maçonnerie/pierre de taille (reconstitution d'une lucarne disparue, restauration des lucarnes existantes, restauration des arases et corniches, cheminées, la restitution de l'épi de faîtage), - De charpente, menuiseries extérieures (fenêtres, volets), - De ferronnerie, sur les ouvrages d'étanchéité en plomb, pour l'évacuation des eaux pluviales, - Des travaux d'électricité (remplacement de radiateurs énergivores), chauffage. <p>La commune est soumise à des contraintes architecturales liées à la situation en zone SPR (sites patrimoniaux remarquables) et à l'inscription du bâtiment.</p> <p>En complément des financements classiques, il est envisagé de lancer une opération de collecte via la Fondation du patrimoine. Suivant le financement de l'opération la commune déposera les demandes d'autorisations d'urbanisme requises envisagées pour l'année 2024 et lancera la consultation des entreprises et réalisation des travaux. La façade donnant sur la place Marbot centrale fera l'objet de travaux hors période estivale. Cette opération s'étalera sur plusieurs exercices budgétaires.</p> <p>Un des objectifs est de réaliser les travaux le plus tôt afin d'éviter un surcoût financier liés à des travaux de réhabilitation supplémentaires engendrés par un état de délabrement qui s'accroît régulièrement, sauvegarder pour la commune son patrimoine architectural, historique et culturel, uniformiser la toiture avec celle du bâtiment contigu de la Poste.</p> <p>Le bâtiment du BESSOL abrite l'office de tourisme Vallée de la Dordogne (bureau d'accueil de Beaulieu-sur-Dordogne), la fréquentation touristique de la commune et du secteur est en forte hausse en période estivale et de vacances scolaires, elle est appelée à augmenter suite à l'obtention du label plus beaux villages de France. Un autre objectif du projet est donc de maintenir un espace d'accueil touristique durable pour cet EPIC. L'attrait touristique de la commune et la présence de ce bureau d'accueil sont favorables aux</p>		

	<p>retombées économiques sur le secteur (hôtellerie, restauration, activités de loisirs autour de la Dordogne).</p> <p>Plusieurs salles municipales dans cet immeuble sont mises à disposition gratuitement à des associations communales mais aussi rayonnant sur le territoire pour de nombreuses activités (cours de l'école de musique de VAYRAC « Accords », poterie, scrapbooking, ateliers créatifs, etc.) d'où une fréquentation hebdomadaire importante par la population locale mais aussi des communes environnantes. Un autre objectif est donc de maintenir un lieu à vocation culturelle et artistique permettant de développer du lien social en milieu rural grâce au tissu associatif présent et actif sur le secteur de Beaulieu.</p> <p>Ce bâtiment est par ailleurs régulièrement utilisé pour des réunions d'EPCI, et autres structures publiques.</p>
--	--

Partenaire	<p>Pas de partenariat mais un bâtiment qui abrite un Bureau d'Information Touristique de l'office de Tourisme Vallée de la Dordogne (gratuitement), ainsi que des salles prêtées aux associations de la commune et d'ailleurs ou encore à des collectivités (PETR). Travail avec l'architecte des bâtiments de France et architecte des monuments historiques.</p>
Innovation	
Rayonnement géographique	<p>Communes voisines avec les salles municipales. Touristes avec l'office de tourisme.</p>
Pérennisation	<p>La pérennisation est l'objectif premier du projet en rénovant le bâtiment.</p>
Valorisation du territoire	<p>L'immeuble BESSOL peut être considéré comme une ressource propre du territoire.</p>
Impact économique	<p>Sans la rénovation, l'impact économique négatif serait important pour la commune, directement avec des coûts de rénovation qui augmentent avec le temps et indirectement avec une dépréciation du cadre de vie sur la place Marbot.</p>
Impact environnemental	<p>Utilisation de matériaux traditionnels (cuivre, plomb, terre cuite, pierre locale, enduit à la chaux)</p>

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Maçonnerie et pierre de taille	299 230 €	Etat – DRAC*	400 575 €	50 %
Charpente, menuiserie, ferronnerie	175 140 €	CD 19	40 000 €	5 %
Couverture	177 170 €	Fonds Européens	25 000 €	3 %
Electricité et chauffage	28 800 €			
Installation chantier	19 030 €	Autofinancement	335 575 €	42 %
Aléas (5%)	35 630 €			
Honoraires Maitrise d'œuvre	66 150 €			
TOTAL	801 150 €	TOTAL	801 150 €	

*Pas encore sollicité

Collecte potentielle avec la Fondation du patrimoine.

GRILLE DE SÉLECTION

Validée à la réunion du GAL du 30 avril 2024

Intitulé du projet	Réhabilitation bâtiment du Bessol	Maître d'ouvrage	Commune de Beaulieu sur Dordogne
Version de la grille de sélection	Validée au GAL du 15/02/2024	Prédemande déposée le :	13/03/2024

Caractère multisectoriel		F.A 5 – Patrimoine Obj. opé. : Sauvegarder, préserver et valoriser les patrimoines locaux emblématiques. F.A 8 – Event. culturels Obj. opé : Soutenir la vie associative locale.
Le projet répond à un seul objectif opérationnel.	0	
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels d'une fiche action.	2	
Le projet répond à plusieurs obj. opérationnels de plusieurs fiches action.	4	
Le projet répond à des objectifs opérationnels de différentes thématiques (économie/emploi ; alimentation/env. ; patrimoine/tourisme ; culture)	6	
Caractère partenarial		Pas de partenaire en tant que tel. Mais travail avec ABF et architecte des monuments historiques.
Le projet n'a pas vocation à fédérer ou pas de recherche de partenariat.	0	
Le projet implique plusieurs acteurs (hors partenaire financier) : comité, réunion, consultation, etc.	2	
Le projet est porté par au moins deux acteurs ou implique un partenariat fort (convention ou autre).	4	
Caractère innovant		
Sur le territoire du GAL, le projet n'est pas nouveau (reproduction, reconduction, etc.).	0	
Sur le territoire du GAL, le projet apporte un changement à l'existant.	2	
Le projet est rare ou inédit sur le territoire du GAL.	4	
Rayonnement géographique		Communes voisines avec les salles municipales. Touristes avec le Bureau d'Information Touristique de l'Office de Tourisme.
Le rayonnement du projet est limité au territoire du porteur.	0	
Le projet rayonne au niveau du territoire du GAL.	2	
Le projet rayonne au-delà du territoire du GAL.	4	
Pérennisation		La pérennisation est l'objectif premier du projet en rénovant le bâtiment.
Le projet est éphémère ou la pérennisation est peu probable.	0	
La pérennisation du projet est probable. Le porteur projette de continuer l'action de façon viable.	2	
La pérennisation du projet est certaine.	3	
Valorisation du territoire		L'immeuble BESSOL peut être considéré comme une ressource propre du territoire.
Le projet ne valorise pas de ressource propre au territoire.	0	
Le projet valorise une ressource propre au territoire.	2	
Le projet valorise une ressource propre au territoire qui est peu valorisée à ce jour.	3	

Impact économique			Sans la rénovation, l'impact économique négatif serait important pour la commune.
Le projet n'a pas d'impact économique positif.	0		
Le projet a un potentiel impact économique faible.	1		
Le projet a un potentiel impact économique certain.	2		
Le projet a un potentiel impact économique majeur.	3		
Impact environnemental (hors réglementation)			Utilisation de matériaux traditionnels (cuivre, plomb, terre cuite, pierre locale, enduit à la chaux)
L'impact environnemental est négatif et non corrigé/compensé.	-1		
Projet non concerné	0		
L'impact environnemental est faiblement corrigé/compensé.	1		
L'impact environnemental est majoritairement corrigé/compensé.	2		
L'impact environnemental est totalement corrigé/compensé.	3		
Impact social			Amélioration du cadre de vie en pérennisant et améliorant les salles municipales.
<i>Exemples d'impact : Egalité des chances et non-discrimination, inclusion sociale, liens sociaux et citoyenneté, échanges intergénérationnels, amélioration du cadre de vie.</i>	Impact social négatif	-1	
	Projet non concerné	0	
	Impact social faible	1	
	Impact social certain	2	
	Impact social majeur	3	
Avis défavorable / Avis favorable / Avis réservé		20 / 33	Avis favorable
Avis du GAL lors de la réunion du 30/04/2024			

Thèmes	Fiche action	Critère obligatoire	Note mini.
Economie – Emploi	1 Favoriser l'émergence de nouveaux services facilitant l'accès à l'emploi et vecteurs d'attractivité	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)	16/33
	2 Encourager les dynamiques collectives, la promotion des ressources économiques et l'entrepreneuriat local	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)	16/33
Alimentation - Environnement	3 Développer et promouvoir le système alimentaire local de la production à la consommation	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>et</u> rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	4 Préserver et valoriser les paysages et la qualité du cadre de vie	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
Patrimoine – Tourisme	5 Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leurs diversité	Pérennité (probable)	20/33
	6 Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature	Rayonnement géographique niveau du GAL	20/33
Culture	7 Soutenir les projets culturels innovants et la création d'équipements et d'espaces partagés	Caractère innovant, changement à l'existant <u>et</u> Rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	8 Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteur	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> Rayonnement géographique niveau du GAL	20/33
Objectifs trans-ersaux	9 Ingénierie territoriale	Rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	10 Coopération interterritoriale et transnationale		16/33

FICHE-ACTION N°5 : Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leur diversité

FICHE PROJET OPPORTUNITÉ

Intitulé du projet	Un cœur de grès rouge		
Maître d'ouvrage	Commune de Meyssac		
Localisation	Place du Jet d'eau et rue de la gare à Meyssac	Date de réalisation	1 ^{er} semestre 2024
Constat/Contexte	<p>La commune souhaite par un aménagement de l'espace public, répondre à deux enjeux identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en valeur du patrimoine bâti du centre historique, cœur de grès rouge : la ville de Meyssac a su conserver un patrimoine architectural bâti du XVI^e au XIX^e siècle. Cet ensemble homogène de façades en grès rouge et de toitures en ardoise témoigne des riches heures de la Vicomté de Turenne et du passé viticole du village, autrefois fortifié. - Développement de la dynamique commerçante & associative : le centre-bourg comprend 40 enseignes de commerces et services, dont une vingtaine située dans le périmètre direct du projet. Deux marchés alimentaires et forains hebdomadaires (3 en juillet-août), à forte fréquentation locale et touristique, se tiennent sur ce site, ainsi que : l'emblématique Marché de Noël (plus de 15000 visiteurs sur 2 jours), Meyssac en fête (3 jours de concerts & animations), la foire bio de septembre, 2 vide-greniers, 3 à 4 marchés nocturnes en musique estivaux. 		
Projet/ Actions concrètes	<p>Le projet traite l'entrée depuis Collonges-la-Rouge et la place centrale du "cœur de grès rouge" du bourg ancien. Il a pour objectif de rayonner sur un vaste périmètre, par son caractère patrimonial et économique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la fréquentation touristique par un aménagement qualitatif du site, la mise en valeur du patrimoine bâti et l'amélioration de la circulation piétonne : zone d'impact correspondant aux publics visés par la promotion de l'Office de tourisme Vallée de la Dordogne. - Consolidation du rôle de "Bourg-centre tous commerces, tous services" de Meyssac. Développement de l'activité économique par l'aménagement de terrasses, la mise en valeur des commerces et l'amélioration de la tenue des marchés : zone d'impact du bassin de vie élargi, plus population touristique. <p>Projet d'aménagement Le projet vise la requalification de la Rue de la Gare et de la Place du Jet d'eau et consiste en :</p> <p>Mise en valeur du site</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'une esplanade piétonne désimperméabilisée, mettant en valeur les platanes et la fontaine, redessinant la fonction de place centrale - Revêtement en enrobé hydrodécapé à base de granulats rosés - Amélioration de la déclivité, mais conservation du caractère traversant de la place : pentes légères, volées de larges marches et muret maçonné - Garde-corps et grilles d'arbres soignés - Ajout de 2 nouveaux arbres, plantation en massifs et pied de mur) - Amélioration de l'éclairage public (extinction 23h-6h ; plage réduite en saison touristique) - Rénovation d'une terrasse de restaurant, création de 3 terrasses de commerces 		

	<p>Amélioration de la circulation piétonne et automobile</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de sens uniques redonnant au lieu le rôle d'espace partagé non traversant - Espace dédié aux piétons - Élargissement des trottoirs - Redéfinition du stationnement (et marquage clous fonte) - Une place PMR supplémentaire. <p>Le projet est complété, hors programme, par diverses opérations communales à destination des habitants du bassin de vie et/ou du tourisme : ces dernières années, création d'une médiathèque municipale à vocation intercommunale, d'une salle multi-activité, d'équipements sportifs, et aménagement récent du Parcours du Vallon.</p> <p>En cours de réalisation : parking améliorant l'accès au centre bourg.</p> <p>A l'étude : création d'une maison de services à la population, d'un tiers-lieu.</p>
--	--

Partenaire	Les commerçants et leurs associations représentatives sont associés à la réflexion depuis l'étude préalable, puis de la mission de maîtrise d'œuvre. Ils seront également associés à la phase travaux. Deux réunions publiques ont eu lieu le 3 octobre 2019 et le 25 mai 2023. Validation du projet par les professionnels et la population. Concertation avec l'ABF.
Innovation	
Rayonnement géographique	Supérieur au GAL avec le tourisme
Pérennisation	La pérennisation est l'objectif premier du projet en rénovant la place.
Valorisation du territoire	Le bâti du centre-bourg de Meyssac peut être considéré comme une ressource propre du territoire et la rénovation de la place permet une valorisation de ce bâti.
Impact économique	Le deuxième objectif de ce projet est bien économique avec des aménagements et valorisation des commerces et du marché.
Impact environnemental	

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL – BUDGET GLOBAL				
Dépenses HT		Recettes		
Travaux	520 000 €	Etat – DSIL-CRTE	105 029 €	19 %
		CD 19	100 000 €	18 %
		Banque des territoires	8 200 €	2 %
Maitrise d'œuvre	33 850 €	Fonds Européens	25 000 €	4 %
		Autofinancement	315 621 €	57 %
TOTAL	553 850 €	TOTAL	553 850 €	

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL – Hors VRD				
Dépenses HT		Recettes		
Travaux (hors VRD)	341 493 €	Etat – DSIL-CRTE	71 178 €	19 %
		CD 19	67 770 €	18 %
		Banque des territoires	5 557 €	1 %
Maitrise d'œuvre	33 850 €	Fonds Européens	25 000 €	7 %
		Autofinancement	145 838 €	55 %
TOTAL	375 343 €	TOTAL	375 343 €	

GRILLE DE SÉLECTION

Validée à la réunion du GAL du 30 avril 2024

Intitulé du projet	Un cœur de grès rouge	Maître d'ouvrage	Commune de Meyssac
Version de la grille de sélection	Validée au GAL du 22/09/2023	Prédemande déposée le :	16/10/2023

Caractère multisectoriel		F.A 5 – Patrimoine
Le projet répond à un seul objectif opérationnel.	0	Obj. opé. : Sauvegarder, préserver et valoriser les patrimoines locaux emblématiques. F.A 2 – Economie Obj. opé : Promouvoir les ressources économiques du territoire
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels d'une fiche action.	2	
Le projet répond à plusieurs obj. opérationnels de plusieurs fiches action.	4	
Le projet répond à des objectifs opérationnels de différentes thématiques (économie/emploi ; alimentation/env. ; patrimoine/tourisme ; culture)	6	
Caractère partenarial		Les commerçants et leurs associations représentatives sont associés à la réflexion. Deux réunions publiques ont eu lieu. Validation du projet par les professionnels et la population. Concertation avec l'ABF.
Le projet n'a pas vocation à fédérer ou pas de recherche de partenariat.	0	
Le projet implique plusieurs acteurs (hors partenaire financier) : comité, réunion, consultation, etc.	2	
Le projet est porté par au moins deux acteurs ou implique un partenariat fort (convention ou autre).	4	
Caractère innovant		Supérieur au GAL avec le tourisme.
Sur le territoire du GAL, le projet n'est pas nouveau (reproduction, reconduction, etc.).	0	
Sur le territoire du GAL, le projet apporte un changement à l'existant.	2	
Le projet est rare ou inédit sur le territoire du GAL.	4	
Rayonnement géographique		La pérennisation est l'objectif premier du projet en rénovant la place.
Le rayonnement du projet est limité au territoire du porteur.	0	
Le projet rayonne au niveau du territoire du GAL.	2	
Le projet rayonne au-delà du territoire du GAL.	4	
Pérennisation		Le bâti du centre-bourg peut être considéré comme une ressource propre du territoire et la rénovation de la place permet une valorisation de ce bâti.
Le projet est éphémère ou la pérennisation est peu probable.	0	
La pérennisation du projet est probable. Le porteur projette de continuer l'action de façon viable.	2	
La pérennisation du projet est certaine.	3	
Valorisation du territoire		
Le projet ne valorise pas de ressource propre au territoire.	0	
Le projet valorise une ressource propre au territoire.	2	
Le projet valorise une ressource propre au territoire qui est peu valorisée à ce jour.	3	

Impact économique		Le deuxième objectif de ce projet est bien économique avec des aménagements et valorisation des commerces et du marché.
Le projet n'a pas d'impact économique positif.	0	
Le projet a un potentiel impact économique faible.	1	
Le projet a un potentiel impact économique certain.	2	
Le projet a un potentiel impact économique majeur.	3	
Impact environnemental (hors réglementation)		
L'impact environnemental du projet n'est pas corrigé/compensé.	0	
L'impact environnemental est faiblement corrigé/compensé.	1	
L'impact environnemental est majoritairement corrigé/compensé.	2	
L'impact environnemental est totalement corrigé/compensé.	3	
0 à 14 = Avis défavorable / 15 à 30 = Avis favorable Demande de complément = Avis réservé		20/30
Avis favorable		
Avis du GAL lors de la réunion du 30/04/2024		

Thèmes	Fiche action	Critère obligatoire
Economie – Emploi	1 Favoriser l'émergence de nouveaux services facilitant l'accès à l'emploi et vecteurs d'attractivité	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)
	2 Encourager les dynamiques collectives, la promotion des ressources économiques et l'entrepreneuriat local	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)
Alimentation – Environnement	3 Développer et promouvoir le système alimentaire local de la production à la consommation	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL
	4 Préserver et valoriser les paysages et la qualité du cadre de vie	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL
Patrimoine – Tourisme	5 Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leurs diversité	Pérennité (probable)
	6 Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature	Rayonnement géographique niveau du GAL
Culture	7 Soutenir les projets culturels innovants et la création d'équipements et d'espaces partagés	Caractère innovant, changement à l'existant <u>et</u> Rayonnement géographique niveau du GAL
	8 Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteur	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> Rayonnement géographique niveau du GAL
Objectifs transversaux	9 Ingénierie territoriale	Rayonnement géographique niveau du GAL
	10 Coopération interterritoriale et transnationale	

FICHE-ACTION N°5 : Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leur diversité

FICHE PROJET OPPORTUNITÉ

Intitulé du projet	Création d'un espace souvenir mémoriel vidéo retraçant l'histoire de la résistance		
Maître d'ouvrage	Commune de Monceaux sur Dordogne		
Localisation	Les Chansèves	Date de réalisation	1 ^{er} semestre 2024 Commémoration le 14 juillet 2024
Constat/Contexte	<p>La commune de Monceaux-sur-Dordogne, le 14 juillet 1944, a vu se dérouler un épisode important de la libération de la France. En effet, le 08 juillet 1944, la 3e Division de la 8e Air Force Américaine, constituée d'unités de bombardement basées en Angleterre, reçût l'ordre de se préparer à accomplir une mission de parachutage d'une grande envergure. L'objectif était de permettre à la Résistance de prendre une part déterminante aux derniers combats de la coalition partout où le besoin s'en ferait sentir. Ainsi, c'est dans le cadre de "l'opération Cadillac" que l'aviation alliée a procédé à un parachutage d'armes et de munitions, le 14 juillet 1944, sur le plateau des Chansèves, à proximité du hameau de Moustoulat. L'armée secrète a donc pu récupérer le matériel, participant à la reddition progressive des troupes allemandes basées dans les villes, telles que Brive la Gaillarde (première ville de France à s'être libérée par ses propres moyens), Tulle, Egletons, Ussel et tant d'autres villages, et participant donc à la victoire de la Résistance.</p> <p>C'est dans un objectif de devoir de mémoire, de transmettre aux jeunes et futures générations l'histoire du territoire, et ainsi rendre hommage au parachutage de Moustoulat, que la collectivité souhaite créer un espace de souvenir.</p>		
Projet/ Actions concrètes	<p>La commune souhaite mettre en place un "espace souvenir" mémoriel vidéo pour retracer cette période. Un local, d'environ 30m2, se trouve dans un hangar, sur le site des Chansèves, qui se situe sur l'emplacement du parachutage. Ce hangar abrite l'association Corrèze Vol Libre qui y dispose son matériel de vol.</p> <p>Cet espace souvenir aura pour vocation de retracer l'histoire autour de cet évènement à travers une vidéo d'environ 20 minutes. Pour constituer cette vidéo, plusieurs sources sont mobilisées : archives américaines, archives anglaises, archives française, l'INA...</p> <p>Le local serait en accès libre au public avec un système de contrôle d'accès - monnayeur. Une fois dans le local, les visiteurs pourront enclencher la vidéo.</p> <p>Seront exposés dans la salle des objets de cette période (objets qui sont actuellement dans le musée de l'ancienne école communale).</p> <p>Ce projet de salle mémorielle est en lien avec un autre projet, en cours, que souhaite faire émerger la collectivité : un chemin d'interprétation, qui retracera, avec des panneaux pédagogiques, l'histoire de la Résistance. L'idée est de faire travailler les élèves de la commune sur la réalisation de ces panneaux. Ce projet participera au renforcement de l'attractivité du mémoriel, en proposant une occupation de pleine nature ludique et enrichissante, qui viendra compléter les informations transmises par la vidéo mémorielle sous une autre forme.</p> <p>L'espace souvenir sera ouvert à tout public, et particulièrement aux élèves de l'école communale et les autres écoles alentours, qui auront un projet à réaliser en lien avec cette période durant l'année scolaire.</p>		

	L'inauguration de ce lieu est espérée pour le 14 juillet 2024, date d'anniversaire des 80 ans du parachutage. A cette occasion, sera organisée une journée commémorative avec 2 autres communes : Pleaux et Saint Julien aux Bois.
Partenaire	La DRAC (Direction régionale des Affaires culturelles) conseille et accompagne la commune. Comité scientifique : Office national des anciens combattants et victimes de guerre de la Corrèze, Archive Départementales de Corrèze, représentants d'anciens combattants.
Innovation	Amélioration des outils de sensibilisation liés à cette opération.
Rayonnement géographique	Communes voisines, niveau du GAL.
Pérennisation	La commune souhaite que ce lieu soit visité par les touristes et les randonneurs ainsi que par les élèves.
Valorisation du territoire	Cet espace mémoriel valorise un évènement historique qui n'est pas propre au territoire du GAL.
Impact économique	
Impact environnemental	Non concerné

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Menuiserie et ossature bois	25 000 €	Fonds Européens	25 000 €	71 %
Electricité	4 010 €			
Maitrise d'œuvre	3 190 €	Autofinancement	10 000 €	29 %
Vidéo	2 800 €			
TOTAL	35 000 €	TOTAL	35 000 €	

Recherche de financement en cours.

GRILLE DE SÉLECTION

Validée à la réunion du GAL du 30 avril 2024

Intitulé du projet	Création d'un espace souvenir mémoriel vidéo retraçant l'histoire de la résistance	Maître d'ouvrage	Commune de Monceaux sur Dordogne
Version de la grille de sélection	Validée au GAL du 15/02/2024	Prédemande déposée le :	26/03/2024

Caractère multisectoriel		F.A 5 – Patrimoine Obj. opé. : - Favoriser l'appropriation des richesses locales et leur transmission auprès de la population locale. - Révéler un patrimoine historique et culturel remarquable.
Le projet répond à un seul objectif opérationnel.	0	
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels d'une fiche action.	2	
Le projet répond à plusieurs obj. opérationnels de plusieurs fiches action.	4	
Le projet répond à des objectifs opérationnels de différentes thématiques (économie/emploi ; alimentation/env. ; patrimoine/tourisme ; culture)	6	
Caractère partenarial		Comité scientifique et DRAC.
Le projet n'a pas vocation à fédérer ou pas de recherche de partenariat.	0	
Le projet implique plusieurs acteurs (hors partenaire financier) : comité, réunion, consultation, etc.	2	
Le projet est porté par au moins deux acteurs ou implique un partenariat fort (convention ou autre).	4	
Caractère innovant		Amélioration des outils de sensibilisation liés à cette opération.
Sur le territoire du GAL, le projet n'est pas nouveau (reproduction, reconduction, etc.).	0	
Sur le territoire du GAL, le projet apporte un changement à l'existant.	2	
Le projet est rare ou inédit sur le territoire du GAL.	4	
Rayonnement géographique		Communes voisines, niveau du GAL.
Le rayonnement du projet est limité au territoire du porteur.	0	
Le projet rayonne au niveau du territoire du GAL.	2	
Le projet rayonne au-delà du territoire du GAL.	4	
Pérennisation		La commune souhaite que ce lieu soit visité par les touristes et les randonneurs ainsi que par les élèves.
Le projet est éphémère ou la pérennisation est peu probable.	0	
La pérennisation du projet est probable. Le porteur projette de continuer l'action de façon viable.	2	
La pérennisation du projet est certaine.	3	
Valorisation du territoire		Cet espace mémoriel valorise un évènement historique qui n'est pas propre au territoire du GAL.
Le projet ne valorise pas de ressource propre au territoire.	0	
Le projet valorise une ressource propre au territoire.	2	
Le projet valorise une ressource propre au territoire qui est peu valorisée à ce jour.	3	

Impact économique			
Le projet n'a pas d'impact économique positif.		0	
Le projet a un potentiel impact économique faible.		1	
Le projet a un potentiel impact économique certain.		2	
Le projet a un potentiel impact économique majeur.		3	
Impact environnemental (hors réglementation)			Non concerné
L'impact environnemental est négatif et non corrigé/compensé.		-1	
Projet non concerné		0	
L'impact environnemental est faiblement corrigé/compensé.		1	
L'impact environnemental est majoritairement corrigé/compensé.		2	
L'impact environnemental est totalement corrigé/compensé.		3	
Impact social			Devoir de mémoire
<i>Exemples d'impact : Egalité des chances et non-discrimination, inclusion sociale, liens sociaux et citoyenneté, échanges intergénérationnels, amélioration du cadre de vie.</i>	Impact social négatif	-1	
	Projet non concerné	0	
	Impact social faible	1	
	Impact social certain	2	
	Impact social majeur	3	
Avis défavorable / Avis favorable / Avis réservé		/33	Avis réservé
Avis du GAL lors de la réunion du 30/04/2024			

Thèmes	Fiche action	Critère obligatoire	Note mini.
Economie – Emploi	1 Favoriser l'émergence de nouveaux services facilitant l'accès à l'emploi et vecteurs d'attractivité	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)	16/33
	2 Encourager les dynamiques collectives, la promotion des ressources économiques et l'entrepreneuriat local	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)	16/33
Alimentation - Environnement	3 Développer et promouvoir le système alimentaire local de la production à la consommation	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>et</u> rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	4 Préserver et valoriser les paysages et la qualité du cadre de vie	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
Patrimoine – Tourisme	5 Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leurs diversité	Pérennité (probable)	20/33
	6 Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature	Rayonnement géographique niveau du GAL	20/33
Culture	7 Soutenir les projets culturels innovants et la création d'équipements et d'espaces partagés	Caractère innovant, changement à l'existant <u>et</u> Rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	8 Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteur	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> Rayonnement géographique niveau du GAL	20/33
Objectifs trans- versaux	9 Ingénierie territoriale	Rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	10 Coopération interterritoriale et transnationale		16/33

FICHE-ACTION N°6 : Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature

FICHE PROJET OPPORTUNITÉ

Intitulé du projet	Améliorer, renforcer et sécuriser les accueils touristiques du site des Tours de Merle		
Maître d'ouvrage	Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne		
Localisation	Tours de Merle	Date de réalisation	Mars 2024 – Décembre 2026
Constat/Contexte	<p>La Collectivité souhaite faire des Tours de Merle un site phare en matière touristique et dans ses spécificités historiques, culturelles et naturelles. Cela nécessite de poser une ambition à 5 et 10 ans, et décliner les différents aspects (offres, fonction des espaces, interprétation, cheminements, ...) en priorisant les actions à accomplir dans le temps. Elle entend amorcer 3 années de renouvellement afin de propulser le site vers un nouveau palier de son développement.</p> <p>Un des enjeux pour les Tours de Merle est de franchir une nouvelle étape de développement et de se projeter en 2035 ; pour ce faire la Communauté de Communes mène actuellement des travaux de restauration d'espaces d'accueil et elle entend proposer un site renouvelé pour la saison 2024, avec un renouvellement de son offre de programmation et de médiation et du porté à connaissance.</p> <p>Ce renouvellement devra s'inscrire sur plusieurs années afin d'offrir une programmation cohérente, évolutive et contribuant à la fidélisation de certains publics</p> <p>Pour parvenir à ces objectifs de renouvellement de l'offre touristique, la Communauté de Communes s'appuie sur une ligne directrice : une combinaison « Patrimoines - Nature - Environnement » permettant de donner de la force et de la cohérence au projet et aux actions des Tours de Merle.</p>		
Projet/ Actions concrètes	<p>Une refonte des cheminements depuis le parking (D13) puis dans un second temps depuis l'ancien Parking dit P4. Avec en priorité, la création d'un sentier piétonnier dans la forêt, c'est à dire depuis le grand parking en bord de route départementale et jusqu'au chemin piéton existant afin d'éviter la circulation des visiteurs sur l'emprise de la route départementale qui ne comprends pas d'accotement piétonnier sécurisé.</p> <p>Une refonte de l'ensemble de la signalétique d'accueil depuis les parkings (signalétique directionnelle et informative en entrées et village d'accueil de site) qui doit accompagner les visiteurs depuis les zones parkings et dans les circulations en zones d'accueil. Cette signalétique doit s'inspirer de la nouvelle identité graphique du site des Tours de Merle et transmettre l'image du site.</p> <p>Le nouvel espace Boutique en cours de travaux nécessite un aménagement de mobilier adapté à un site touristique et contribuant à qualifier la visite et le site, tant au niveau du point de vente en lieu même que de l'espace intermédiaire de sortie vers la boutique.</p> <p>Aussi, la Communauté de Communes souhaite accompagner le renouvellement de l'offre de visite et ambitionne l'aménagement d'espaces expérientiels accueillant en adéquation avec les attentes des visiteurs, dès l'arrivée sur site sur les zones d'accueil (conditions d'accueil d'expositions temporaires - reconstitution d'ambiance médiévale, en cours de visite afin de contribuer à l'immersion du visiteur dans la période médiévale ou dans la contemplation des éléments naturels...)</p>		

Partenaire	Comité de pilotage (OTVD, CAUE, CENNA, PETR, etc.)
Innovation	Amélioration de l'accueil des visiteurs avec la création d'un cheminement à travers bois.
Rayonnement géographique	Rayonnement supérieur au GAL
Pérennisation	Projet déjà existant qui souhaite se renouveler et se développer.
Valorisation du territoire	Valorisation d'un atout propre au territoire.
Impact économique	Augmentation du nombre de visiteurs
Impact environnemental	Réserve Naturelle Régionale en cours de création (fin 2024). Le projet ne prévoit pas d'action particulière en lien avec l'environnement.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Chemin piéton sécurisé	12 700 €	CD Corrèze	7 620 €	19 %
Signalétique (entrées de site et village d'accueil)	12 600 €	Fonds Européens	25 000 €	61 %
Mobiliers et aménagements des espaces d'accueil	15 475 €	Autofinancement	8 155 €	20 %
TOTAL	40 775 €	TOTAL	40 775 €	

GRILLE DE SÉLECTION

Validée à la réunion du GAL du 30 avril 2024

Intitulé du projet	Améliorer, renforcer et sécuriser les accueils touristiques du site des Tours de Merle	Maître d'ouvrage	Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne
Version de la grille de sélection	Validée au GAL du 15/02/2024	Prédemande déposée le :	21/03/2024

Caractère multisectoriel		F.A 6 – Tourisme Obj. opé : Structurer, qualifier et diversifier l'offre touristique. F.A 5 – Patrimoine Obj. opé. : Favoriser l'appropriation des richesses locales et leurs transmission...
Le projet répond à un seul objectif opérationnel.	0	
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels d'une fiche action.	2	
Le projet répond à plusieurs obj. opérationnels de plusieurs fiches action.	4	
Le projet répond à des objectifs opérationnels de différentes thématiques (économie/emploi ; alimentation/env. ; patrimoine/tourisme ; culture)	6	
Caractère partenarial		Comité de pilotage (OTVD, CAUE, CENNA, PETR, etc.)
Le projet n'a pas vocation à fédérer ou pas de recherche de partenariat.	0	
Le projet implique plusieurs acteurs (hors partenaire financier) : comité, réunion, consultation, etc.	2	
Le projet est porté par au moins deux acteurs ou implique un partenariat fort (convention ou autre).	4	
Caractère innovant		Amélioration de l'accueil des visiteurs avec la création d'un cheminement à travers bois.
Sur le territoire du GAL, le projet n'est pas nouveau (reproduction, reconduction, etc.).	0	
Sur le territoire du GAL, le projet apporte un changement à l'existant.	2	
Le projet est rare ou inédit sur le territoire du GAL.	4	
Rayonnement géographique		Le projet attire des touristes dans un rayon supérieur au GAL.
Le rayonnement du projet est limité au territoire du porteur.	0	
Le projet rayonne au niveau du territoire du GAL.	2	
Le projet rayonne au-delà du territoire du GAL.	4	
Pérennisation		Projet déjà existant et souhaite se renouveler et se développer avec ces actions.
Le projet est éphémère ou la pérennisation est peu probable.	0	
La pérennisation du projet est probable. Le porteur projette de continuer l'action de façon viable.	2	
La pérennisation du projet est certaine.	3	
Valorisation du territoire		Valorisation d'un atout propre au territoire.
Le projet ne valorise pas de ressource propre au territoire.	0	
Le projet valorise une ressource propre au territoire.	2	
Le projet valorise une ressource propre au territoire qui est peu valorisée à ce jour.	3	

Impact économique			Augmentation du nombre de visiteurs en améliorant l'expérience de celui-ci.
Le projet n'a pas d'impact économique positif.		0	
Le projet a un potentiel impact économique faible.		1	
Le projet a un potentiel impact économique certain.		2	
Le projet a un potentiel impact économique majeur.		3	
Impact environnemental (hors réglementation)			Réserve Naturelle Régionale en cours de création (fin 2024). Le projet ne prévoit pas d'action particulière en lien avec l'environnement.
L'impact environnemental est négatif et non corrigé/compensé.		-1	
Projet non concerné		0	
L'impact environnemental est faiblement corrigé/compensé.		1	
L'impact environnemental est majoritairement corrigé/compensé.		2	
L'impact environnemental est totalement corrigé/compensé.		3	
Impact social			La communauté de communes prévoit une ouverture des Tours de Merles hors haute saison touristique. Ce qui d'améliorer la cadre de vie pour les habitants.
<i>Exemples d'impact : Egalité des chances et non-discrimination, inclusion sociale, liens sociaux et citoyenneté, échanges intergénérationnels, amélioration du cadre de vie.</i>	Impact social négatif	-1	
	Projet non concerné	0	
	Impact social faible	1	
	Impact social certain	2	
	Impact social majeur	3	
Avis défavorable / Avis favorable / Avis réservé		21 / 33	Avis favorable

Avis du GAL lors de la réunion du 30/04/2024

Thèmes	Fiche action	Critère obligatoire	Note mini.
Economie – Emploi	1 Favoriser l'émergence de nouveaux services facilitant l'accès à l'emploi et vecteurs d'attractivité	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)	16/33
	2 Encourager les dynamiques collectives, la promotion des ressources économiques et l'entrepreneuriat local	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)	16/33
Alimentation - Environnement	3 Développer et promouvoir le système alimentaire local de la production à la consommation	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>et</u> rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	4 Préserver et valoriser les paysages et la qualité du cadre de vie	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
Patrimoine – Tourisme	5 Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leurs diversité	Pérennité (probable)	20/33
	6 Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature	Rayonnement géographique niveau du GAL	20/33
Culture	7 Soutenir les projets culturels innovants et la création d'équipements et d'espaces partagés	Caractère innovant, changement à l'existant <u>et</u> Rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	8 Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteur	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> Rayonnement géographique niveau du GAL	20/33
Objectifs transv- ersaux	9 Ingénierie territoriale	Rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	10 Coopération interterritoriale et transnationale		16/33

FICHE-ACTION N°6 : Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature

FICHE PROJET OPPORTUNITÉ

Intitulé du projet	Structure itinérante d'initiation aux sports de pagaie		
Maître d'ouvrage	Association Argentat Dordogne Canoë Kayak		
Localisation	Territoire du GAL	Date de réalisation	2024/2025
Constat/Contexte	<p>L'activité d'ADCK s'articule essentiellement autour de sa section sportive canoë-kayak qui rassemble 91 licenciés. Les deux salariés interviennent à ce titre sur les écoles de pagaies (2 fois par semaine à la base d'Argentat), ainsi que sur des stages sportifs et des déplacements en compétition.</p> <p>L'association est porteuse de nombreux évènements sportifs en lien avec les 4 fédérations auxquelles elle est affiliée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 championnats de France en 2022 (Kayak Sport Adapté et Course d'Orientation), championnats de France de Stan-up-Paddle en 2023 • La Dordogne Intégrale, une course internationale de 130km (360km en 2023) qui se déclinera sur un évènement de 5 jours en 2024 avec 4 épreuves différentes. <p>Tout au long de l'année scolaire ADCK intervient auprès de deux établissements scolaires et d'un Institut Médico-éducatif pour des cycles pédagogiques sur le thème des sports de pagaies et autres sports nature. Lors des vacances scolaires l'association propose une offre variée de location de matériel, notamment des prestations d'encadrement à destination de familles ou de colonies de vacances.</p> <p>Aujourd'hui l'essentiel de l'offre d'activités proposées se situe sur les sites d'Argentat et de Monceaux sur Dordogne. Un des objectifs de ce présent projet est de proposer une offre « sports de pagaie » partout sur le territoire, et de se déplacer avec le matériel au plus près des publics.</p>		
Projet/ Actions concrètes	<p>ADCK souhaite développer ses activités en dehors de la haute saison touristique afin de pérenniser les emplois de ses deux éducateurs sportifs. Ce développement est envisagé via l'élargissement de son offre d'enseignement dans les activités nautiques. La création de cette structure itinérante d'initiation aux sports de pagaie doit permettre à tous les publics du territoire qui ne se déplaceraient pas jusqu'à la Dordogne de découvrir les sports de pagaie. Le projet s'articule autour de deux dimensions essentielles :</p> <p>La dimension pédagogique.</p> <p>La dimension pédagogique du projet s'articule autour des sports de pagaie sur différents supports et discipline (Canoë, Kayak et Stand up Paddle). La diversité des supports permettant de proposer un contenu adapté aux différents publics. En plus de l'enseignement propre à la discipline qui consiste à l'apprentissage des savoirs faire techniques de base propres à l'activité les séances devront intégrer les thèmes de l'environnement et du patrimoine local. L'association souhaite sensibiliser tous les pratiquants aux problématiques environnementales des rivières et des vallées, et de valoriser la richesse du territoire en termes de faune et de flore (Vallée de la Dordogne et ses affluents reconnue comme Réserve Mondiale de Biosphère par l'UNESCO). Les embarcations mues à la pagaie sont le moyen idéal pour découvrir la nature par des</p>		

	<p>itinéraires qui ne le permettent pas par la terre. Par la même ADCK souhaite porter le thème du patrimoine historique de la navigation sur le territoire, les gabares sur la Dordogne, l'histoire du flottage du bois sur ses affluents. Dans le cadre de cycles scolaires l'association préparerait les séances en amont avec les enseignants afin que le contenu se croise et se complète avec les sujets abordés en classe sur ces thématiques.</p> <p>La dimension territoriale. Ce projet doit permettre à l'association d'exporter ses activités en dehors de ses sites d'intervention habituels. Aussi il s'agit de proposer une offre au plus proche pour tous les publics identifiés et sur un territoire donné. Au-delà de la Dordogne, la vallée dispose de nombreux sites de pratiques parfois sous-pratiqués malgré leurs richesses en termes d'histoire, de paysages et de bio-diversité.</p> <p>La première phase du projet consiste en un double inventaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire l'inventaire des potentiels publics et communiquer sur le projet. Prise de contact par mail avec plaquette de présentation auprès des communes, écoles, hébergeurs touristiques, centre socio-éducatifs et établissements médico-sociaux sur le territoire. Travailler avec l'OTVD et Corrèze Tourisme. • Faire l'inventaire des sites de pratique. Créer une carte des sites sur le territoire et proposer des interventions au plus proche des publics.
--	---

Partenaire	
Innovation	« L'innovation dans ce projet réside dans la mobilité de la structure itinérante. Elle a vocation à se déplacer au plus près des publics pour les limiter les temps de déplacement et leurs impacts. »
Rayonnement géographique	Rayonnement au niveau du GAL
Pérennisation	Ce projet permet de développer l'activité de l'association. Par contre, le projet en lui-même n'a pas de garantit à continuer comme décrit par le porteur.
Valorisation du territoire	Le projet pédagogique du projet intègre une dimension sur le patrimoine historique.
Impact économique	Impact direct sur l'activité de l'association
Impact environnemental	Pas d'impact de la pratique sportive, mais les transports ont un impact négatif. Rôle de « sentinelle » en pratiquant du sport de pagaie sur les rivières, et rôle actif dans le retrait d'embâcles en lien avec les techniciens Rivière.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses TTC		Recettes		
Véhicule 9 places	25 000 €	Conseil départemental*	8 000 €	19 %
Remorque à canoë	4 000 €	Comité Treignac Vézère**	2 000 €	5 %
10 canoës	11 000 €	Fonds Européens	20 000 €	47 %
30 pagaies	1 000 €			
30 gilets	1 500 €	Autofinancement	13 000 €	30 %
10 bidons	500 €			
TOTAL	43 000 €	TOTAL	43 000 €	

*sollicité

**aide versée directement au fournisseur de la remorque à Canoë

Le plan de financement ne comprend pas le temps passé par les salariés.

GRILLE DE SÉLECTION

Validée à la réunion du GAL du 30 avril 2024

Intitulé du projet	Structure itinérante d'initiation aux sports de pagaie	Maître d'ouvrage	Association Argentat Dordogne Canoë Kayak
Version de la grille de sélection	Validée au GAL du 15/02/2024	Prédemande déposée le :	11/03/2024

Caractère multisectoriel		F.A 6 – Tourisme Obj. opé : Structurer, qualifier et diversifier l'offre touristique. Soutenir le dvlpmnt et l'itinérance douce et des act. De pleine nature.
Le projet répond à un seul objectif opérationnel.	0	
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels d'une fiche action.	2	
Le projet répond à plusieurs obj. opérationnels de plusieurs fiches action.	4	
Le projet répond à des objectifs opérationnels de différentes thématiques (économie/emploi ; alimentation/env. ; patrimoine/tourisme ; culture)	6	
Caractère partenarial		« L'innovation dans ce projet réside dans la mobilité de la structure itinérante. Elle a vocation à se déplacement au plus près des publics pour les limiter les temps de déplacement et leurs impacts. »
Le projet n'a pas vocation à fédérer ou pas de recherche de partenariat.	0	
Le projet implique plusieurs acteurs (hors partenaire financier) : comité, réunion, consultation, etc.	2	
Le projet est porté par au moins deux acteurs ou implique un partenariat fort (convention ou autre).	4	
Caractère innovant		« L'innovation dans ce projet réside dans la mobilité de la structure itinérante. Elle a vocation à se déplacement au plus près des publics pour les limiter les temps de déplacement et leurs impacts. »
Sur le territoire du GAL, le projet n'est pas nouveau (reproduction, reconduction, etc.).	0	
Sur le territoire du GAL, le projet apporte un changement à l'existant.	2	
Le projet est rare ou inédit sur le territoire du GAL.	4	
Rayonnement géographique		ADCK travaille sur une grande partie du territoire et pour les touristes.
Le rayonnement du projet est limité au territoire du porteur.	0	
Le projet rayonne au niveau du territoire du GAL.	2	
Le projet rayonne au-delà du territoire du GAL.	4	
Pérennisation		Ce projet permet de développer l'activité de l'association. Par contre, le projet en lui-même n'a pas de garantit à continuer comme décrit par le porteur.
Le projet est éphémère ou la pérennisation est peu probable.	0	
La pérennisation du projet est probable. Le porteur projette de continuer l'action de façon viable.	2	
La pérennisation du projet est certaine.	3	
Valorisation du territoire		Le projet pédagogique du projet intègre une dimension sur le patrimoine historique et naturel.
Le projet ne valorise pas de ressource propre au territoire.	0	
Le projet valorise une ressource propre au territoire.	2	
Le projet valorise une ressource propre au territoire qui est peu valorisée à ce jour.	3	
Impact économique		

Le projet n'a pas d'impact économique positif.	0	Impact direct sur l'activité de l'association	
Le projet a un potentiel impact économique faible.	1		
Le projet a un potentiel impact économique certain.	2		
Le projet a un potentiel impact économique majeur.	3		
Impact environnemental (hors réglementation)		Pas d'impact de la pratique sportive, mais les transports ont un impact négatif. Rôle de « sentinelle » en pratiquant sur les rivières, et rôle actif dans le retrait d'embâcles.	
L'impact environnemental est négatif et non corrigé/compensé.	-1		
Projet non concerné	0		
L'impact environnemental est faiblement corrigé/compensé.	1		
L'impact environnemental est majoritairement corrigé/compensé.	2		
L'impact environnemental est totalement corrigé/compensé.	3		
Impact social		Amélioration du cadre de vie avec un développement en dehors de la haute saison et du rayonnement des activités d'ADCK.	
<i>Exemples d'impact : Egalité des chances et non-discrimination, inclusion sociale, liens sociaux et citoyenneté, échanges intergénérationnels, amélioration du cadre de vie.</i>	Impact social négatif		-1
	Projet non concerné		0
	Impact social faible		1
	Impact social certain		2
	Impact social majeur		3
Avis défavorable / Avis favorable / Avis réservé		14 /33	Avis défavorable
Avis du GAL lors de la réunion du 30/04/2024			

Thèmes	Fiche action	Critère obligatoire	Note mini.
Economie – Emploi	1 Favoriser l'émergence de nouveaux services facilitant l'accès à l'emploi et vecteurs d'attractivité	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)	16/33
	2 Encourager les dynamiques collectives, la promotion des ressources économiques et l'entrepreneuriat local	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)	16/33
Alimentation - Environnement	3 Développer et promouvoir le système alimentaire local de la production à la consommation	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>et</u> rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	4 Préserver et valoriser les paysages et la qualité du cadre de vie	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
Patrimoine – Tourisme	5 Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leurs diversité	Pérennité (probable)	20/33
	6 Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature	Rayonnement géographique niveau du GAL	20/33
Culture	7 Soutenir les projets culturels innovants et la création d'équipements et d'espaces partagés	Caractère innovant, changement à l'existant <u>et</u> Rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	8 Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteur	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> Rayonnement géographique niveau du GAL	20/33
Objectifs trans- ersaux	9 Ingénierie territoriale	Rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	10 Coopération interterritoriale et transnationale		16/33

FICHE-ACTION N°6 : Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature

FICHE PROJET OPPORTUNITÉ

Intitulé du projet	Création d'équipements complémentaires Sports-Nature		
Maître d'ouvrage	Commune de Monceaux sur Dordogne		
Localisation	La Bouyge	Date de réalisation	Mars à juillet 2024
Constat/Contexte	<p>La commune dispose d'un complexe sportif réalisé en 2023. Il regroupe un terrain de balle au tambourin aux normes nationales et internationales, un terrain de padel raquette, un terrain de pétanque et un city stade. La commune souhaite compléter cet équipement par des installations sanitaires et d'accueil. Il existe actuellement qu'un seul vestiaire, alors que les sports pratiqués sont mixtes. De plus, afin de pouvoir accueillir des usagers divers tels que scolaires, colonies de vacances, compétitions (dont les finales nationales de tambourin), jeunes de la commune, associations (sports-nature notamment), etc., il est devenu nécessaire de se doter d'un second vestiaire.</p>		
Projet/ Actions concrètes	<p>Ainsi, sont projetés les équipements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une salle de restauration/abri dite « club-house » (avec un équipement minimum de cuisine : frigo/four électrique) • Un second vestiaire/douche. <p>Ces nouveaux équipements serviront :</p> <p>Dans le cadre du développement d'activités et sports-nature sur le site. Le site de Monceaux-sur-Dordogne est particulièrement adapté à l'accueil de manifestations sport-nature, dont beaucoup ont déjà été organisées sur la commune : courses régionales ou nationales de canoë-kayak, épreuves régionales de course d'orientation, randonnées VTT, randonnées pédestres, raid nature sur 2 jours, trails, etc. Les équipements complémentaires du complexe sportif vont permettre un accueil de qualité lors de ces manifestations en offrant un confort minimal (sanitaires, douches, lieu d'accueil/inscription à l'abri, possibilité de petite restauration, boissons chaudes sur place, etc.). Ces nouveaux équipements apparaissent donc essentiels, notamment pour les associations du territoire, comme c'est le cas ADCK (Argentat Dordogne Canoë-Kayak), dont le siège social est à Monceaux, qui possède un point d'embarquement et débarquement de canoës à 200 mètres du complexe sportif. Cette association, affiliées à 4 fédérations (kayak, stand up paddle, course d'orientation et sport adapté) a d'ailleurs entamé une procédure de labellisation station sport-nature auprès du département de la Corrèze. Ces aménagements permettront donc de créer un site susceptible d'accueillir des petits groupes de 10 à 15 enfants et/ou des stages sportifs, avec une offre exclusivement sports nature (canoë, randonnée pédestre, VTT, escalade, pêche, cerf-volant, ULM, etc.), mêlant camping sur site et repas en dur dans l'espace d'accueil et de restauration collective. Là encore, 2 vestiaires/douches sont obligatoires car tous ces séjours sont mixtes. Dans ce cadre, ADCK et la commune ont déjà prévu d'organiser un chantier de jeunes volontaires sur le site du 7 au 15 juillet 2024. ADCK et le comité Corrèze de course d'orientation ont également prévu l'organisation d'un raid nature sur 2 jours en 2025, ainsi qu'un trail et une épreuve de course d'orientation dès 2024.</p> <p>Aux usagers individuels, habitants du territoire, jeunes de la commune, scolaires, etc. Ainsi, les 2 vestiaires permettront aux scolaires de pouvoir se changer durant les séances</p>		

	<p>de sport, notamment de canoë (embarcadère à 200 m), et de profiter de l'espace de restauration qui permettra de faire des goûters conviviaux après les séances, avec débriefing de l'activité.</p> <p>Afin de valoriser ces nouveaux équipements et d'encourager la pratique sportive par le plus grand nombre, il serait également envisageable de faire partir des circuits de VTT et de randonnée depuis le site du complexe sportif, en rejoignant l'existant. Aussi, une carte d'orientation officielle de la fédération, intégrant le site, va être réalisée par le comité Corrèze de course d'orientation dès ce printemps 2024. Bénéficiaire de ces équipements permettra donc de faciliter l'appropriation "sport-nature" des jeunes de la vallée, qui voient souvent les touristes pratiquer des sports-nature qui ne leur sont pas forcément accessibles.</p> <p>Pour toutes sortes de compétitions sportives. Effectivement, à partir du moment où une compétition est mixte, il est nécessaire de disposer de deux vestiaires. Ainsi, dans la mesure où ce nouvel équipement sera réalisé, la commune Monceaux-sur-Dordogne accueillera, en juillet 2024, les demi-finales et les finales masculines et féminines de la Coupe de France de jeu de balle au tambourin.</p>
--	--

Partenaire	
Innovation	
Rayonnement géographique	Rayonnement supérieur au GAL avec l'organisations de certaines manifestations sportives
Pérennisation	Ce complexe sportif est actuellement fréquenté par le scolaire et des associations, ces équipements complémentaires devraient renforcer la pérennisation du complexe.
Valorisation du territoire	Indirectement, l'organisation d'évènements sportifs permet de valoriser l'environnement naturel du territoire.
Impact économique	Impact indirect sur les commerces locaux avec les évènements sportifs.
Impact environnemental	

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL				
Dépenses HT		Recettes		
Dalle béton	2 097 €	Fonds Européens	25 000 €	43 %
Maçonnerie	1 405 €			
Menuiseries, plafonds, bardage bois, etc	34 704 €			
Electricité	4 944 €	Autofinancement	32 631 €	57 %
Plomberie	3 423 €			
Carrelage	5 079 €			
Treillis, graviers, etc.	740 €			
Divers et imprévus	5 239 €			
TOTAL	57 631 €	TOTAL	57 631 €	

Recherche de financement en cours (DETR et Région Nouvelle Aquitaine).

GRILLE DE SÉLECTION

Validée à la réunion du GAL du 30 avril 2024

Intitulé du projet	Création d'équipements complémentaires Sports-Nature	Maître d'ouvrage	Commune de Monceaux sur Dordogne
Version de la grille de sélection	Validée au GAL du 15/02/2024	Prédemande déposée le :	14/03/2024

Caractère multisectoriel		F.A 6 – Tourisme Obj. opé. : Soutenir le développement de l'itinérance douce et des activités de pleine nature F.A 7 –Evènements culturels Obj. opé : Renforcer l'attractivité du territoire par la qualité du cadre de vie.
Le projet répond à un seul objectif opérationnel.	0	
Le projet répond à plusieurs objectifs opérationnels d'une fiche action.	2	
Le projet répond à plusieurs obj. opérationnels de plusieurs fiches action.	4	
Le projet répond à des objectifs opérationnels de différentes thématiques (économie/emploi ; alimentation/env. ; patrimoine/tourisme ; culture)	6	
Caractère partenarial		Convention de partenariat avec ADCK
Le projet n'a pas vocation à fédérer ou pas de recherche de partenariat.	0	
Le projet implique plusieurs acteurs (hors partenaire financier) : comité, réunion, consultation, etc.	2	
Le projet est porté par au moins deux acteurs ou implique un partenariat fort (convention ou autre).	4	
Caractère innovant		
Sur le territoire du GAL, le projet n'est pas nouveau (reproduction, reconduction, etc.).	0	
Sur le territoire du GAL, le projet apporte un changement à l'existant.	2	
Le projet est rare ou inédit sur le territoire du GAL.	4	
Rayonnement géographique		Supérieure au GAL avec certain évènements sportifs.
Le rayonnement du projet est limité au territoire du porteur.	0	
Le projet rayonne au niveau du territoire du GAL.	2	
Le projet rayonne au-delà du territoire du GAL.	4	
Pérennisation		Le complexe sportif est déjà utilisé, ces équipements complémentaires devraient renforcer sa pérennité.
Le projet est éphémère ou la pérennisation est peu probable.	0	
La pérennisation du projet est probable. Le porteur projette de continuer l'action de façon viable.	2	
La pérennisation du projet est certaine.	3	
Valorisation du territoire		Indirectement, l'organisation d'évènements sportifs permet de valoriser l'environnement naturel du territoire.
Le projet ne valorise pas de ressource propre au territoire.	0	
Le projet valorise une ressource propre au territoire.	2	
Le projet valorise une ressource propre au territoire qui est peu valorisée à ce jour.	3	

Impact économique			Afflux de touriste lors des évènements sportifs.
Le projet n'a pas d'impact économique positif.		0	
Le projet a un potentiel impact économique faible.		1	
Le projet a un potentiel impact économique certain.		2	
Le projet a un potentiel impact économique majeur.		3	
Impact environnemental (hors réglementation)			Non concerné
L'impact environnemental est négatif et non corrigé/compensé.		-1	
Projet non concerné		0	
L'impact environnemental est faiblement corrigé/compensé.		1	
L'impact environnemental est majoritairement corrigé/compensé.		2	
L'impact environnemental est totalement corrigé/compensé.		3	
Impact social			Amélioration du cadre de vie
<i>Exemples d'impact : Egalité des chances et non-discrimination, inclusion sociale, liens sociaux et citoyenneté, échanges intergénérationnels, amélioration du cadre de vie.</i>	Impact social négatif	-1	
	Projet non concerné	0	
	Impact social faible	1	
	Impact social certain	2	
	Impact social majeur	3	
Avis défavorable / Avis favorable / Avis réservé		22/33	Avis favorable
Avis du GAL lors de la réunion du 30/04/2024			

Thèmes	Fiche action	Critère obligatoire	Note mini.
Economie – Emploi	1 Favoriser l'émergence de nouveaux services facilitant l'accès à l'emploi et vecteurs d'attractivité	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)	16/33
	2 Encourager les dynamiques collectives, la promotion des ressources économiques et l'entrepreneuriat local	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs)	16/33
Alimentation - Environnement	3 Développer et promouvoir le système alimentaire local de la production à la consommation	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>et</u> rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	4 Préserver et valoriser les paysages et la qualité du cadre de vie	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
Patrimoine – Tourisme	5 Préserver et valoriser les patrimoines locaux dans leurs diversité	Pérennité (probable)	20/33
	6 Soutenir le développement du tourisme durable et des activités de pleine nature	Rayonnement géographique niveau du GAL	20/33
Culture	7 Soutenir les projets culturels innovants et la création d'équipements et d'espaces partagés	Caractère innovant, changement à l'existant <u>et</u> Rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	8 Structurer une offre culturelle diversifiée et stimuler la coopération entre acteur	Caractère partenarial (implique plusieurs acteurs) <u>ou</u> Rayonnement géographique niveau du GAL	20/33
Objectifs trans- ersaux	9 Ingénierie territoriale	Rayonnement géographique niveau du GAL	16/33
	10 Coopération interterritoriale et transnationale		16/33